

# Compte rendu de la journée thématique

## Comment construire un dialogue pérenne entre acteurs des sports de nature en milieu rocheux et gestionnaires d'espaces naturels ?

Mardi 29 juin 2021, de 9h à 16h



Journée co-organisée par :



Le Parc naturel régional des Grands Causses



L'Office Français de la Biodiversité

Conservatoire Botanique National



Le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées



L'Agence Régionale de la Biodiversité d'Occitanie

*Participants (liste détaillée jointe au CR)*

<b>Nom et prénom</b>	<b>Organisme</b>
<b>BARRABE Geoffroy</b>	Communauté de communes Millau Grands Causses
<b>BARRAU Hugo</b>	Conseil Départemental 66
<b>BASSI Isabelle</b>	ONF Agence Hérault Gard
<b>BERTROU Julie</b>	ARB
<b>COMBET Nina</b>	COPAGE
<b>CORONA Sébastien</b>	OFB 09
<b>DAVID Thierry</b>	LPO Grands Causses
<b>DELMAS Frédéric</b>	Conseil départemental de l'Aveyron
<b>Emmanuel DOMET DE MONT</b>	Office National des Forêts
<b>FABRE Benjamin</b>	Conseil Départemental du Tarn
<b>FERRER Camille</b>	Parc naturel Régional de la Narbonnaise en méditerranée
<b>GARAU-FIGUERES Josselin</b>	Conseil Départemental 66
<b>JACOB Laure</b>	Parc naturel régional des Grands Causses
<b>Jean-Baptiste GOEMARE</b>	Comité Territorial 64 FFME
<b>Jérôme BUSSIERE</b>	Parc naturel régional des Grands Causses
<b>Laure MOREAU</b>	SDJES de la DSDEN Aveyron
<b>LAURENT Alban</b>	Communauté des communes pays viganais
<b>LE BRETON Marine</b>	Réserve naturelle du massif du Saint Barthélémy
<b>LEFEVRE Sophie</b>	ARB Occitanie
<b>LESNIAK Wendy</b>	Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves
<b>LUCAS Jessica</b>	Conservatoire botanique national Pyrénées et Midi-Pyrénées
<b>Marie Eve BARBARY</b>	ONF Agence Hérault Gard UT Garrigues
<b>Navel Marie-Emilie</b>	Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves
<b>NOEL Michel</b>	Conseil Départemental AUDE (Service Environnement)
<b>OLIVE Noémie</b>	Conseil Départemental 66
<b>PANIS Marie-Eve</b>	Mairie Millau
<b>PEJOINE Frederic</b>	Antipodes Sport Nature
<b>PUJO Pierre</b>	Ligue Occitanie FFME
<b>REISDORFFER Franck</b>	Parc National des Pyrénées
<b>REMUS Carla</b>	Nature en Occitanie
<b>ROUX FROMENT Emilie</b>	Aqua Grimpe Millau Grands Causses
<b>SALAÜN Caroline</b>	Syndicat mixte GSF Cirque de Navacelles
<b>SAUTER Nadine</b>	Conservatoire botanique national Pyrénées et Midi-Pyrénées
<b>SICARD Cyprien</b>	Ligue Occitanie de la Fédération Française Montagne et Escalade
<b>SIX Joséphine</b>	CARI
<b>SONET Céline</b>	DEPARTEMENT DU LOT
<b>THOMAS Nathalie</b>	Parc national des Cévennes
<b>TORNIER Nicolas</b>	OFB
<b>VERGNE Julien</b>	Ana-Conservatoire d'espaces naturels Ariège
<b>VACQUIER Léo</b>	

## Accueil et présentations

---

### Mot d'accueil par les organisateurs de la journée thématique.

Retours d'expériences : Supports de présentations joints.

- **Franck Reisdorffer et Jean Baptiste Goemare** / Parc National des Pyrénées et FFME 64  
Présentation autour de la thématique « Oiseaux et escalade »
- **Céline Sonet** / Département du Lot  
Rôle du Département dans la gestion des Espaces, Sites et Itinéraires, exemples du site ENS de la reculée d'Autoire et du futur aménagement de la via ferrata



## Visite de terrain

---

Interventions croisées :

- **Emmanuel Domet De Mont** / Office National des Forêts
- **Geoffroy Barrabé** / communauté de communes de Millau
- **Frédéric Delmas** / Conseil départemental de l'Aveyron
- **Laure Jacob** / PNR des Grands Causses
- **Thierry David et Frédéric Péjoine** / LPO Grands Causses et Antipodes Millau



## Groupes de travail

---

### Question A :

- Quel intérêt pour les pratiquants à dialoguer avec les aires protégées ? Comment leur donner envie de collaborer ?

Attentes : Déterminer ce qui, au-delà des aspects réglementaires et sécurité, amène les acteurs sport de nature à se tourner vers les gestionnaires, et comment renforcer cet intérêt pour ce qui touche à la biodiversité // le pourquoi d'un dialogue.

### Réponses des participants :

Au préalable, il est précisé que la question peut être retournée, et qu'il est intéressant aussi de souligner l'intérêt pour les gestionnaires à dialoguer avec les aires protégées : indispensable de faire connaître la présence, la localisation, les enjeux voir les contraintes des aires protégées au public, au-delà du rappel de la réglementation quand il y en a une.

La crise sanitaire a provoqué une forte hausse de la fréquentation des espaces naturels, et a amené plusieurs constats : méconnaissance flagrante des comportements de base à adopter en milieu naturel (sécurité, dérangement des espèces, respect propriété privée...) et donc importance d'éduquer sur les comportements, au-delà de la connaissance et reconnaissance. Mais en parallèle, il a aussi été constaté que le grand public est prêt à s'engager en signant des chartes de bonnes pratiques, et se rapproche des prestataires pour plus de sérénité et comprendre la nature des lieux. Ces constats ont facilité ou déclenché la création de groupes de travail actifs sur le sujet, dont l'enjeu est maintenant de réussir à les maintenir.

Les pistes évoquées pour donner envie aux pratiquants de collaborer (sur le long terme) avec les gestionnaires :

- Le lien avec les sciences participatives a été abordé. Intérêt de l'acculturation pour les pratiquants. Pour cela il est très important d'avoir un retour sur l'information apportée, d'avoir une relation de confiance avec le gestionnaire, que le pratiquant se sente valorisé, qu'il apporte une plus-value. S'il transmet une information aux gestionnaires il faut absolument qu'il y a un retour / un dialogue.
- L'importance de la relation humaine a été abordée plusieurs fois. La plus-value de discuter sur le terrain avec des personnes pour susciter l'intérêt, donner envie de connaître. L'idéal étant d'avoir des animateurs, du maraudage sur le terrain. La présence effective de personnel dédié à l'information et à la sensibilisation sur les lieux de passage, et allant à la rencontre des pratiquants, comme des jeunes en service civique, est jugée très efficace par les AP qui les ont déjà mis en place. Cela permet de palier au fait que l'accès à la connaissance paraît ardu et complexe (hors panneaux ou autres outils présents sur le lieu de pratique), les pratiquants manquent de temps et ils ne vont pas chercher l'information au préalable, il faut que l'information soit apportée de manière simple, ludique et non chronophage. Il est important également de trouver des personnes clés, des personnes reconnues dans le milieu qui peuvent faire passer un message (organisation d'un maillage, d'un réseau pérenne et identifié).
- Il est aussi important de réussir à jouer sur l'émotion, la sensibilité des pratiquants, la fierté par rapport à un patrimoine naturel pour avoir envie de s'y intéresser et de protéger ; pour favoriser cela, il est suggéré de développer les découvertes sensorielles et d'autres outils pour proposer une « expérience nature » (caméra au nid, anecdotes sur des espèces communes, appli mobiles...). Toutefois, La présence d'espèces remarquables ou leur non-présence, n'est pas jugée comme facteur déterminant de choix d'une activité ou d'un lieu de pratique. Il a été mentionné que les labels peuvent avoir de l'importance mais plus comme une attestation / un gage de concertation, de travail ensemble sur ce site, pour une valeur d'expérience nature concertée et non pas pour des paysages ou des espèces remarquables.

- Les pratiquants doivent se sentir en confiance pour collaborer, et avoir le sentiment d'être pris en compte dans leurs besoins vis-à-vis de leurs pratiques ; il est important de trouver des alternatives s'il y a des interdictions, important de montrer qu'on prend en compte le pratiquant / l'activité, qu'il y a un double regard.
- Fournir des informations sur la biodiversité mais avec un angle sécurité, par exemple portant sur les espèces toxiques (végétales et animales), qui ne sont pas connues par des pratiquants occasionnels et peuvent avoir des graves conséquences (allergies, piqûres, transmission de maladies...), peut aider à pousser les pratiquants à demander des informations et se tourner vers les gestionnaires.



### Question B :

- Quelles formes devraient prendre ce dialogue ? Quels outils et instances à privilégier ?

Attentes : Faire le tour de l'existant en termes d'instances et d'outils de dialogue gestionnaires / acteurs du sport de nature, voir ce qui est approprié ou pas par les participants, et relever les besoins, idées, suggestions // le comment du dialogue

### Réponses des participants :

En préambule, les participants rappellent que tout dialogue nécessite une animation et une connaissance mutuelle préalable, avec des objectifs bien définis. Celui-ci doit aussi pouvoir être maintenu à moyen/long terme, ce qui nécessite du temps d'animation.

### Forme du dialogue :

- Désinstitutionnalisé ;
- Basé sur une bonne connaissance mutuelle ;
- Pas dans la répression, mais dans la prévention et sensibilisation ;
- Être dans une logique de réseau, avec un lien de confiance et de partage d'information, en totale transparence ;

- Des échanges largement ouverts et inclusifs de toutes les parties prenantes ;
- Travailler localement, pour fournir une information locale, ciblée, précise et actualisée.

Outils et instances :

- **Informers les pratiquants** : Les informations mises à disposition aux pratiquants doivent être simples, vulgarisées, compréhensibles, concentrées, locales et actualisées – nécessité de les répéter.
  - Panneaux et balisage sur site ;
  - Supports éphémères, type set de table ;
  - Médias locaux (presse papier / en ligne, radio) ;
  - Utiliser des relais : associations locales, magasins d'équipements, marques, agences de développement et de tourisme, structures pour la jeunesse ;
  - Site internet et réseaux sociaux : incontournables (« communiquer, c'est risqué, mais ne pas le faire, encore plus risqué »), mais il faut veiller à ce que les pratiquants trouvent un intérêt à leur consultation (topo d'escalade à disposition par exemple) ;
  - Applications mobiles : de plus en plus utilisé actuellement, quelques exemples :
    - Suricate : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>
    - Biodivsport : <https://biodiv-sports.fr/login/?next=/>
    - Geotrek et geonature : <https://geotrek.fr/> / <https://geonature.fr/>

Avec des points de vigilance mentionné par les participants au sujet des applications :

  - Il faut que cela reste géré par un organisme public, pour pouvoir contrôler les informations diffusées ;
  - Il ne faut pas démultiplier les applications, au contraire, important de centraliser l'information ;
  - Il faut passer par les canaux habituellement utilisés par les participants ;
  - L'information doit être précise et adaptée au territoire et à la pratique ciblée, il faut trouver la bonne échelle.
- **Mieux se connaître** :
  - Réaliser une cartographie des parties prenantes du sujet sur le territoire (qui fait quoi, qui est responsable de quoi), et la faire connaître ;
  - Réaliser une étude sur le territoire pour caractériser les pratiquants sports de nature, les différents profils et pratiques ;
  - Présence sur le terrain :
    - Sortie sur site avec les différents acteurs, pour faire comprendre les enjeux et les usages ;
    - Encadrement des sorties sur le terrain pour les participants par les clubs ;
    - Action de communication et de sensibilisation sur site, par exemple des opérations de nettoyage de site.
- **Utiliser des dispositifs permettant de créer des espaces de concertation et de décisions** :
  - CDESI : Dispositif intéressant mais pas toujours approprié selon les départements, et parfois trop institutionnel ;
  - Dispositif ENS : permet de dégager des financements pour aménager les sites, et informer le public.
- **Travailler sur la formation** :
  - Des professionnels et des encadrants, dans le cadre de la formation de base (BPJEPS) comme de la formation continue. Ils ont besoin d'informations précises, actualisées, et vendeuses (espèces emblématiques, anecdotes, informations surprenantes ou sensationnelles) -> via un abonnement à un fil d'informations, une boîte à outils, ou autre ;
  - Des élus, sur la structuration et la législation, pour pouvoir s'appuyer sur eux comme relai d'information ;

- Des intermédiaires, comme les loueurs, les offices de tourisme, les enseignants, les éducateurs et animateurs locaux, pour avoir des relais permettant de toucher plus largement tous les (futurs) pratiquants, et donc aussi ceux en pratique libre.
- **Espace partagé pour échanger de l'informations en région, entre les différents acteurs concernés et notamment les participants à la journée d'échanges :**
  - Plateforme ou forum ;
  - Dispositif « Rocanature » : Dans le cadre de ce projet, un portail internet est en cours de conception. A destination de toutes les parties prenantes, il se fixe comme objectifs de :
    - Partager les connaissances naturalistes sur les milieux rocheux d'Occitanie ;
    - Sensibiliser aux enjeux de biodiversité et socio-économiques liés à la pratique d'activités sportives de pleine nature en milieux rocheux sur le territoire ;
    - Emerveiller les publics en vue de motiver un instinct de protection en faveur de ces milieux, de leur flore et de leur faune ;
    - Valoriser les pratiques vertueuses et expérimentations favorables à la biodiversité des milieux rocheux dans le cadre d'activités sportives de pleine nature ;
    - Mettre à disposition des ressources informatives en lien avec les thématiques développées pour permettre une large appropriation des enjeux et inspirer l'action future ;
    - Promouvoir et expliciter l'implication des parties prenantes du projet Rocanature, donner à voir leurs actions.

Exemples de fonctionnalités prévues : *annuaire acteurs "sports de nature" et "biodiversité", cartographie interactive de la région Occitanie des sites de pratiques permettant aux pratiquants de consulter des fiches informatives du type « Enjeux de biodiversité », « Site exemplaire », « Retours d'expériences», liens externes cliquables donnant accès à d'autres sites internet collecteurs de données et d'informations naturalistes, catalogue de ressources qualifiées consultables, téléchargeables ou mobilisables via des liens...*



## Ressources citées

---

- Applications :
  - Suricate : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>
  - Biodivsport : <https://biodiv-sports.fr/login/?next=/>
  - Geotrek et geonature : <https://geotrek.fr/> / <https://geonature.fr/>
  
- Pour le montage de projets collaboratifs :
  - « Lisode » : <https://www.lisode.com/presentation/>  
Accompagnent des collectivités territoriales pour la conception, l'animation et l'évaluation de tous types de projets intégrant de la concertation, qu'il s'agisse de projets de gestion des territoires, des ressources naturelles ou des organisations
  - « Coopération concept » : <http://cooperation-concept.net/>  
Accompagnement à conception et réalisation de projets. Si on a du mal à financer un projet, à mobiliser les acteurs, à passer de la conception aux opérations.
  
- Illustrations de ce qui se fait dans les réseaux :
  - Réserves Naturelles de France : <https://assoconnect.reserves-naturelles.org/page/1482158-tdd-sports-de-nature>
  - Fédération des Réserves Naturelles Catalanes : <https://drive.google.com/drive/folders/1JeNMgHOjTmLNFxmjzIOPAwv53g1BS8m?usp=sharing>
  - National : <https://www.sportsdenature.gouv.fr/>

**Merci à toutes et tous pour votre participation !**



# Sports de nature et enjeux environnementaux

Avec Frank REISDORFFER -

Chargé de mission faune et interactions avec les activités humaines  
*Parc National des Pyrénées*

Avec Jean-Baptiste Goemare

Cadre Technique Fédéral en charge du développement sportif territorial  
*Comité Territorial 64 de la FFME*



# Quelles sont nos pratiques en milieu vertical ?



Escalade en falaise et en grande-voie  
Alpinisme  
Via ferrata, via cordata  
Canyon  
Spéléologie  
Slack-line  
Base-jump, wing-suit, Parapente,  
Deltaplane, Planeur  
Utilisation de drone



**Comment le CT64 FFME a-t-il intégré les enjeux environnementaux dans la gestion des sites naturels d'escalade?**

# La falaise d'Arguibelle

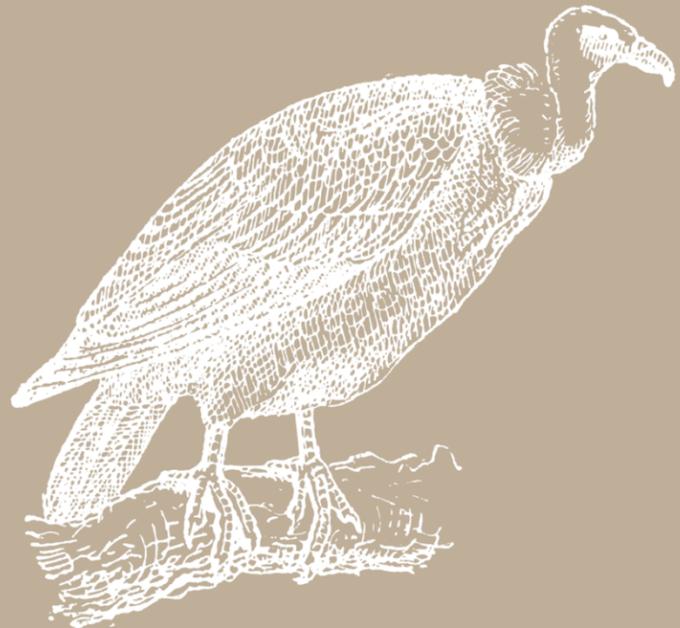


6 décembre 1999 : Convention entre la FFME, les communes, les espaces naturels d'Aquitaine et la LPO pour une pratique sportive respectueuse de l'avifaune

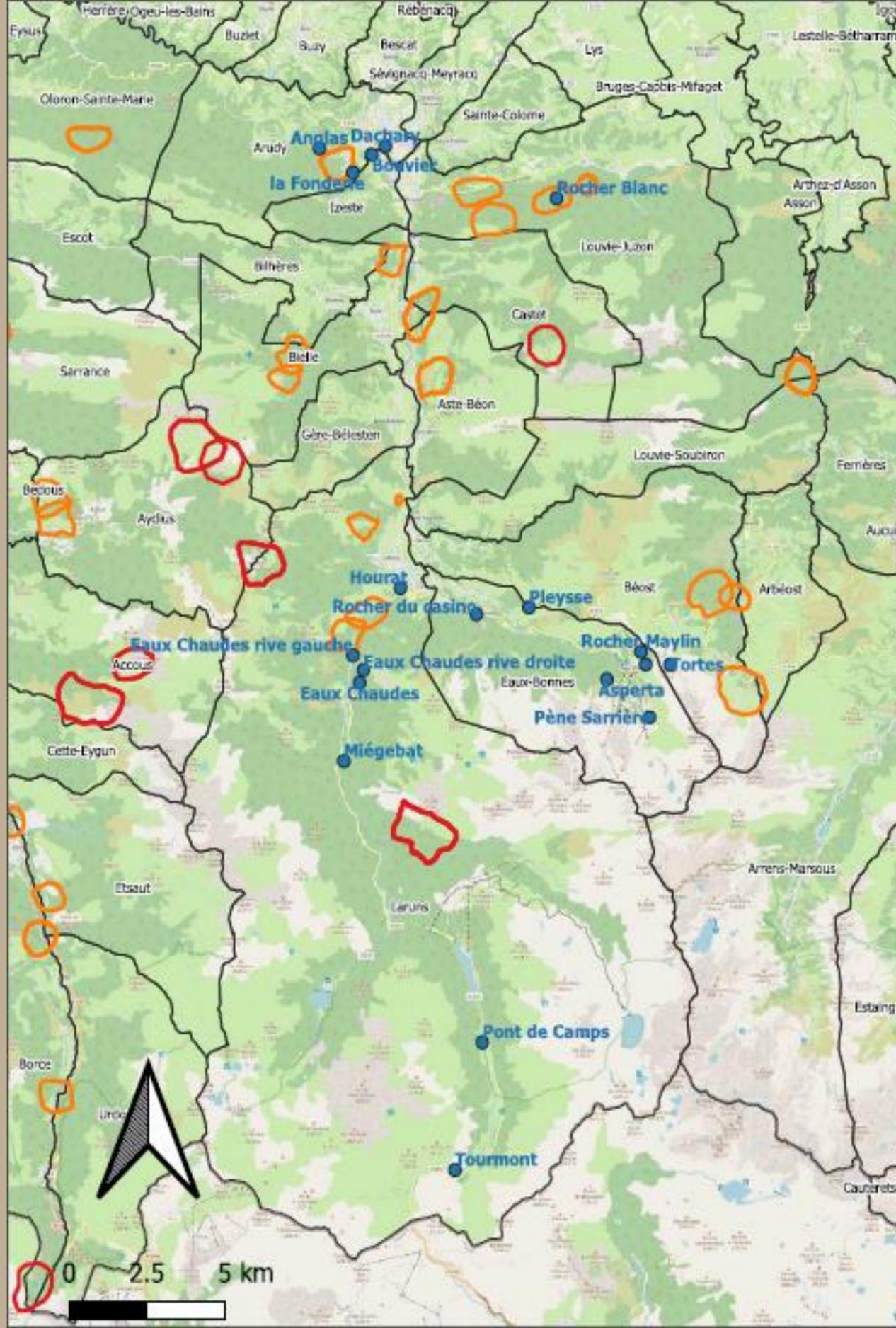
7 avril 2016 : CDESI + plan d'aménagement quinquennal

13 avril 2019 : Convention locale rapaces rupestres et escalade

Octobre 2020 : Travail départemental avec l'OFB, la LPO, l'ONF et le Parc National des Pyrénées



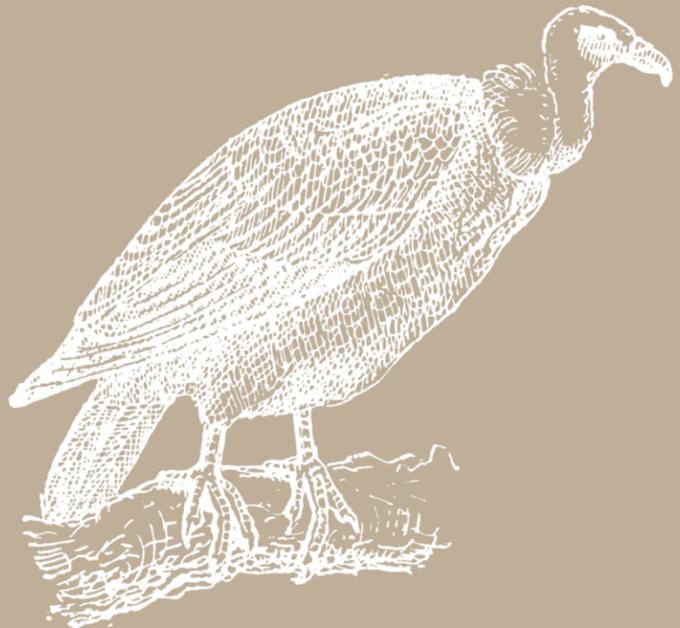
Recoupement  
des enjeux  
un travail  
collectif



## SNE & Enjeux rapaces protégés Secteur Ossau

-  ZSM Vautour percnoptère
-  ZSM Gypaète barbu
-  SNE-Ossau





Mise en place  
d'une  
signalétique  
adaptée



**RAPACES PROTÉGÉS EN PÉRIODE DE NIDIFICATION**

**VOIES D'ESCALADE FERMÉES  
DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE AU 15 AOÛT**

**MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION**





# Site naturel d'escalade d'Arguibelle

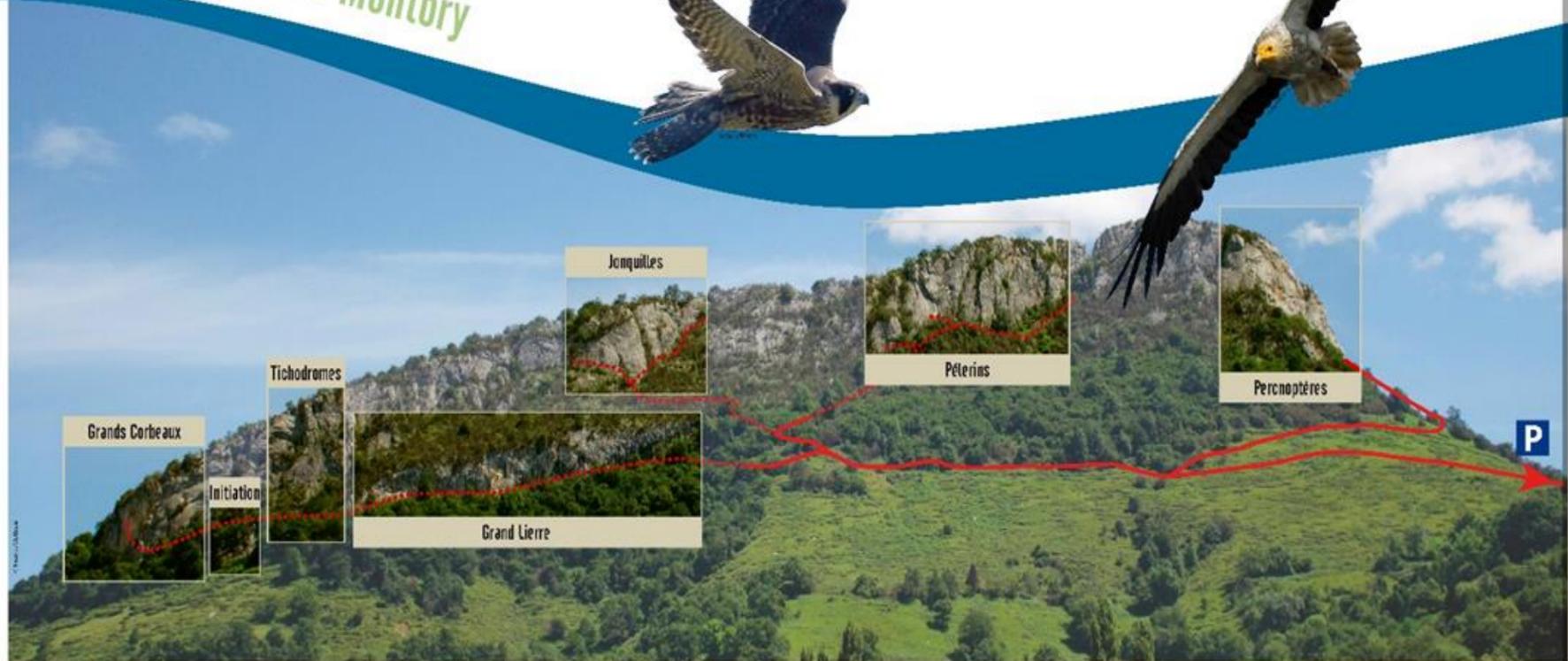
## Communes de Lanne-en-Barétous et de Montory

À cheval entre Béarn et Pays basque, la falaise d'Arguibelle, cette grande barre calcaire dotée des motifs rocheux très diversifiés, est le site naturel d'escalade le plus important des Pyrénées-Atlantiques avec près de 300 voies réparties sur 7 secteurs.

C'est aussi une mosaïque de milieux naturels très riches. Deux espèces de rapaces particulièrement sensibles au dérangement, se reproduisent sur les vires et dans les cavités : le Vautour percnoptère, très rare et menacé, mais aussi le Faucon pèlerin, également protégé comme tous les rapaces en France.

Ici, habitants, grimpeurs et naturalistes souhaitent concilier préservation de leur environnement et la pratique de l'escalade en gérant le site en fonction de la sensibilité des espèces et de leurs périodes de reproduction. **Veillez à respecter les dates d'ouverture à la pratique de l'escalade des différents secteurs.**

En vous rendant au secteur d'initiation, ouvrez bien les yeux, un sentier d'interprétation vous fera découvrir que les hommes ne sont pas seuls à grimper ici...



### Les reconnaître en un clin d'œil



Amis grimpeurs, ce site d'escalade est à votre disposition grâce à l'action du Comité Territorial 64 de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, du SIVU Tourisme Haute-Soutie et Barétous, des communes de Lanne-en-Barétous et de Montory, la Ligue de Protection des Oiseaux et le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques.

La FFME affirme que l'escalade dans un site naturel ne s'effectue pas, malgré tout le soin apporté à l'aménagement du site, dans un espace aseptisé. Les usagers supporteront les conséquences des dommages subis ou causés du fait de leur propre imprudence et notamment du fait de l'inadaptation de leur comportement à l'état naturel des lieux, à l'aménagement du site et/ou aux dangers normalement prévisibles dans la nature. Une formation préalable à l'utilisation du matériel d'escalade et aux techniques de sécurité est indispensable.

Le port du casque de protection est recommandé, obligatoire pour les mineurs.

En vous licenciant auprès d'un club de la FFME, vous participez à l'aménagement et l'entretien des sites d'escalade. Trouvez la liste des clubs et toutes les informations relatives à la vie de la FFME auprès du CT64 [www.ffme64.fr](http://www.ffme64.fr)

Merci de contribuer à la protection de ce site en adoptant un comportement responsable :

- Interdiction de faire du feu
- Reformer les clôtures et ne pas effrayer les troupeaux
- Utilisez les sentiers balisés
- Rappez vos déchets
- Laissez sur place les fleurs, fruits, insectes, fossiles...

Pour connaître toutes les actualités de la falaise d'Arguibelle et des autres sites naturels d'escalades des Pyrénées-Atlantiques : [escalade64.fr](http://escalade64.fr)



Au travers du plan départemental des espaces, sites et itinéraires (POESI) et en partenariat avec les collectivités territoriales, les fédérations sportives et les associations de protection de l'environnement, le Département des Pyrénées-Atlantiques contribue au développement maîtrisé des activités et sports de pleine nature.



N° d'appels urgents : +33 5 59 32 50 <http://montagne.montory.com>



Exemple d'une cohabitation réussie : pour une pédagogie active

# Les routes invisibles du ciel



Le vent, c'est de l'air en mouvement

Certains oiseaux utilisent sa force pour se maintenir en l'air ou se déplacer sans battre des ailes (comme un bateau à voiles remonte au vent).

Les ascendances d'Arguibelle

Les rayons du soleil sont réfléchis par la roche claire d'Arguibelle, surchauffant l'air alentour. Cet air plus léger monte au sein de l'air froid de la vallée, formant une ascendance. En tournant à l'intérieur certains oiseaux peuvent ainsi s'élever sans efforts.

Moi,...

Moi en l'air...

Moi et la falaise...

## Je suis le **Vautour fauve**

J'habite la plupart des massifs montagneux de l'Europe du sud, de l'Afrique du nord et jusqu'en Asie.

Jeune, j'entreprends souvent un grand voyage puis je reviens dans le massif où je suis né pour y fonder un foyer et y vivre jusqu'à 40 ans.

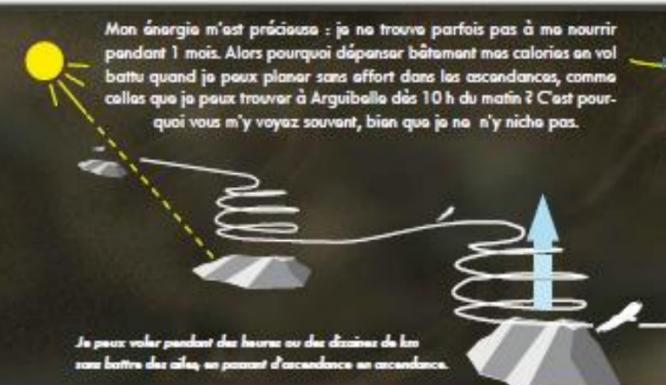
Je niche en colonies dans les falaises.

Je me nourris de cadavres de moutons et gros mammifères sauvages et domestiques.



Avec cette envergure, un gouvernail (ma queue) très petit, je ne suis pas fait pour les manœuvres rapides et serrées. Pas grave : mes proies ne risquent pas de se sauver, hé ! hé ! hé !

Je suis taillé tout en ailes pour planer ... mais vous le savez bien, vous les hommes, puisque vous vous êtes inspirés de mon anatomie pour réaliser les planeurs.



## Arguibelle, un séchoir génial !



Alourdi par la pluie, je suis presque incapable de voler. Et pour un oiseau, c'est grave ! Si cela par malheur m'arrive, ici en haut, au soleil et au vent, je sèche vite et en sécurité ! Et depuis ce poste c'est pratique de décoller !

## Je suis le **Faucon pèlerin**

J'habite toutes les parties du monde sauf les déserts de neige ou de sable. Je reste cependant assez rare.

Malgré mon nom, je ne suis pas un grand migrateur : je ne fais que de petits voyages, une fois que j'ai niché et élevé mes petits dans cette falaise.

Je suis par contre un grand chasseur et ne consomme quasiment que les proies que j'ai moi-même capturées.



Mon équipement de vol me permet à la fois d'être adroit dans la plupart des situations qui ne nécessitent pas de rapidité et de me transformer en missile atteignant les 200 km/h lorsque je chasse.



## Je suis le **Percnoptère d'Égypte**



Pour les Béarnais, je suis la Dame blanche, pour les Basques, la Dame blanche du chemin des vaches. Pour tous, mon retour annonce le printemps.

Je suis en effet un migrateur qui passe l'hiver en Afrique et revient en mars nicher à Arguibelle.

Je me nourris de toutes sortes de déchets et de petits invertébrés.



## Une falaise vraiment tout confort

C'est fou tout ce que je peux trouver à manger dans la campagne qui borde Arguibelle : crottes de bétail, placentas de brebis ou de vaches, poules cravées, escargots, limaces, sauterelles ou grenouilles et de nombreux restes de nourritures humaines.

Tout ça à deux coups d'ailes de mon aïre et au moment où j'en ai le plus besoin, lorsque j'éleve mes petits !

## Je suis la **Palombe bleue**

On m'appelle aussi Pigeon ramier, parce que je me tiens souvent dans les branches (rameas).

Hors de ma période de reproduction, je vis en grandes bandes. Certaines d'entre nous sont des migratrices, d'autres des sédentaires.

Je mange essentiellement des graines.

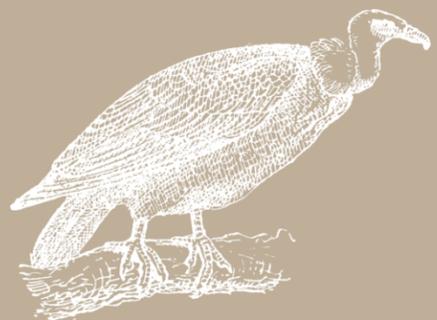


## Le repère d'Arguibelle ...

Sédentaires ou migratrices, nous nous orientons grâce au soleil mais aussi à des repères visuels. Arguibelle, bien visible à l'entrée des Pyrénées, est l'un d'eux. Pour celles d'entre nous qui passent l'hiver dans la plaine, nous savons qu'autour d'Arguibelle, il y a des faines et des glands à glaner.



Exemple d'une cohabitation réussie : pour une pédagogie active



**Les projets partenariaux à venir !**

# QUESTIONS – REPOONSES



Merci de votre attention !

# Politique en faveur des loisirs de pleine nature

Activités ciblées

SPELEOLOGIE-ESCALADE-VOL LIBRE-  
PLONGEE SOUTERRAINE

# Le contexte

Un territoire riche et reconnu pour ses sites naturels remarquables pour la pratique des sports de pleine nature

Une pratique en augmentation avec des conséquences :

- atteintes d'habitats d'espèces protégées et de milieux ;
- tentatives de privatisation de sites en vue de monnayer leurs accès / spéculation foncière ;
- conflits avec des propriétaires interdisant l'accès du fait des responsabilités en cas d'accident ;
- des conflits d'usage entre pratiques et pratiquants

# Politique en faveur des loisirs de pleine nature



## Objectifs :

- garantir un accès gratuit aux sites les plus intéressants et les plus fréquentés
- éteindre les velléités de privatisation par une politique publique forte
- éviter la dégradation de nouveaux sites.

## Moyens :

- Labellisation des 60 sites majeurs pour la spéléo, plongée escalade et vol libre
- Mise en place de la préemption, priorité achat amiable
- Mobilisation de la taxe aménagement pour la sécurisation.

# La cellule Espaces Naturels Sensibles et APN



1 Cheffe de Cellule

3 techniciens : animateurs et gestionnaires des sites majeurs ENS

1 agent gestionnaire des travaux

1 gestionnaire des activités sportives (itinérance)

1 chargée d'étude Loisirs pleine nature (sites)

## POLITIQUE DEPARTEMENTALE:

Accès gratuits et sécurisés aux sites de pratique pour tous



**1. Etablissement d'une liste de tous les sites de pratique** en collaboration avec les Comités Techniques/Départementaux des sports concernés

### **2. Réalisation d'un état des lieux pour chaque site:**

#### **- Analyse foncière**

Difficultés/conflits

Travail avec la SAFER

Site majeur de pratique sur le territoire

#### **- Analyse environnementale du site**

Vérification si sites réglementaires (Natura 2000, APPB, RN...)

Diagnostic faune- flore – habitats si nécessaire (interne ou externe)

Concertation avec autres gestionnaires (PNR, Etat...)

#### **- Analyse du niveau de pratique et public cible**

Initiation: accès à un public diversifié et scolaire

Elitiste: accès au site pour public averti

**3. Sélection collégiale des sites** nécessitant une intervention du Département (via sa politique ENS)

## POLITIQUE DEPARTEMENTALE:

Accès gratuits et sécurisés aux sites de pratique pour tous



### 4. SECURISATION FONCIERE

Labellisation des sites  
d'intérêt départemental  
Décision prise en Conseil  
Départemental



#### PERIMETRE DE PREEMPTION

sur les parcelles constituant le site et les accès

Attente d'une éventuelle vente

#### ACQUISITION AMIABLE

#### BAIL EMPHYTEOTIQUE

#### CONVENTION

Rencontre avec les propriétaires:  
Département + Comité Technique (selon contexte)

Evaluation des travaux éventuels (purgés, chemin d'accès, ...)

Formalisation de la vente du bien et de la gestion du site

## 5. LA GESTION DES SITES

### Convention Plan d'Action Concerté espaces sites et itinéraires

Passée entre le Département, les comités départementaux et l'Agence de Développement Touristique

Engagement de chaque partie:

- accompagnement financier du Département (convention financière annuelle)
- suivi des sites ( par le comité technique)
- valorisation des activités (site internet et panneaux)

**Bureau de contrôle** (type Socotec, Apave...) pour les ouvrages

### Gestion transversale entre services

marché de diagnostic falaise + purge,  
expertise en interne : ouvrage, naturaliste

# Le bilan après 10 ans



**17 sites majeurs acquis**

**2 sites conventionnés** avec une commune

**2 sites en bail** longue durée avec des privés.

- Spéléo : 7 sites (et 2 en cours)
- Plongée : 9 sites
- Escalade : 3 sites (et 2 en cours)
- Vol libre : 3 sites



# Sécurisation des sites



parking du Ressel, garde-corps  
de Landenouze et Planagreze

# Consignes de pratiques et Valorisation pour le grand public

Environnement

## CE SITE EST AGRÉÉ FFVL

Les professionnels utilisant le site sont agréés FFVL. Afin de ne pas gêner et d'optimiser les décollages, une règle de bon sens consiste à préparer ou piloter les vols en dehors de l'axe de décollage. Après l'atterrissage, le pilote doit se rendre sur la zone de plage située au bout du champ, afin de laisser le terrain libre aux pilotes en approche. Si le site est désert, le pilote de bon sens et consulte l'affichage.

## INFOS GÉNÉRALES



### INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'axe delta, le parapente et le cerf-volant acrobatique ou tractif sont les plus accessibles des sports aériens de plein air. La FFVL compte plus de 40 000 licenciés répartis dans plus de 1 000 clubs.

Elle regroupe aussi près de 560 écoles associatives et professionnelles qui défendent un label de qualité.

Ayant adopté une charte de l'environnement, la FFVL s'engage pour que le vol libre soit une activité qui respecte la nature. Spectateurs, accompagnateurs et pilotes, adoptez l'esprit de cet engagement.

Avec le soutien de ses clubs affiliés et de ses partenaires, la FFVL gère, entretient et subventionne plus de 800 sites de vol libre.

Adhérer à la FFVL, c'est participer à la sauvegarde des sites.

### INFORMATIONS PRATIQUES AU PILOTE

- En plus des règles générales en vigueur, respecte les règles locales connues :
- l'environnement faune et flore (suivi, zones sensibles);
- la réglementation aérienne (limites d'altitude, horaires, zones interdites);
- l'accès et l'utilisation de ce site (bénévoles, parkings, réversars, zones de préparation et pilotage);
- Avant de partir : n'oublie jamais ta visite prévol et vérifie les accrochages;
- Envol : observe les autres et veille à respecter les priorités;
- Pilote, tu voles sous ta propre responsabilité, quelles que soient les conditions et l'équipement de ce site !

## PAS DE VOL LIBRE SANS SITES !



### TOUT SAVOIR :

FFVL  
A, rue de Suisse - 06000 Nice  
Tel. 04 97 03 82 82  
Fax 04 97 03 82 83  
www.ffvl.fr - info@ffvl.fr

### Comply with the French flying rules

- Ask about and follow local ground and flying regulations.
- On the ground or during flying, be aware of third party insurance.
- Pilots may for their own responsibility regardless of the weather conditions and site organization.

### En cas d'accident :

- APPELER LE 112 (appel d'urgence local préfecture).
- Saisir police et gendarmerie.
- Déclarer à l'organisme assureur de responsabilité (avant de lui, communiqué, position GPS et si possible, voir de l'ADP associé).

**FRÉQUENCE RADIO**  
de sécurité réservée au vol libre :  
143,9675 MHz-Z  
Ne l'encroûter pas inutilement !

## BIENVENUE sur un site de la Fédération française de vol libre

Site géré par CASTELNAU VOL LIBRE  
<http://cvl46.free.fr>



## Décollage du Roc

### INFOS CLUB ET UTILISATION DU SITE

Conditions d'utilisation optimale du site : O-NO  
**ATTENTION : Décollage turbulent en NORD**



### ZONES AÉRIENNES

**MERCOU** : Sous la TMA 6, 1 et en bordure de la CTR. NE PAS DÉCALER VERS LE NORD !

**FLORAC** : Sous la TMA 6, 1 Le **ROC** : Sous la TMA 6,2. Il est possible de voler dans les 2 TMA avec une vigilance accrue, car possible d'avion en VR.



Pour accès aux NOT AM et SUP AIP N° vert : 0800 24 54 66  
[www.sia.aviation-civile.gouv.fr](http://www.sia.aviation-civile.gouv.fr) - [www.parapente.ffvl.fr](http://www.parapente.ffvl.fr)

Le Lot possède un patrimoine naturel remarquable. Conscient de la richesse et de la fragilité de ces milieux, le Département du Lot s'investit au travers de la politique des Espaces Naturels Sensibles pour les préserver et les mettre en valeur.

Par son action, il garantit également un accès libre et sécurisé à ces sites.

**The Lot has a remarkable natural heritage**  
Aware of this richness and vulnerability of this environment, the Department Lot implemented a policy for sensitive natural areas in order to preserve and promote these sites and guarantee their free access.

Through its action, the Department contributes in securing the sites and guarantees their free access.

### Arrêté de protection de biotope

(Article additionnel n° 6-2019 (C) du DSD1200)

Milva Grand Duc  
Milvus forficatus

Falco tinnunculus  
Falcon Fauvette

Site n°14 "Rocher de l'Aglin"

Site de la commune de Florac, zone Natura 2000.

Le Département des parties riches en jeu abrite à moins de 20 m de la bordure de la zone Natura 2000 un site remarquable, composé d'un rocher de 100 m de hauteur et d'un plateau de 100 m de largeur.

Sur le site du «Rocher de l'Aglin», **à venir**

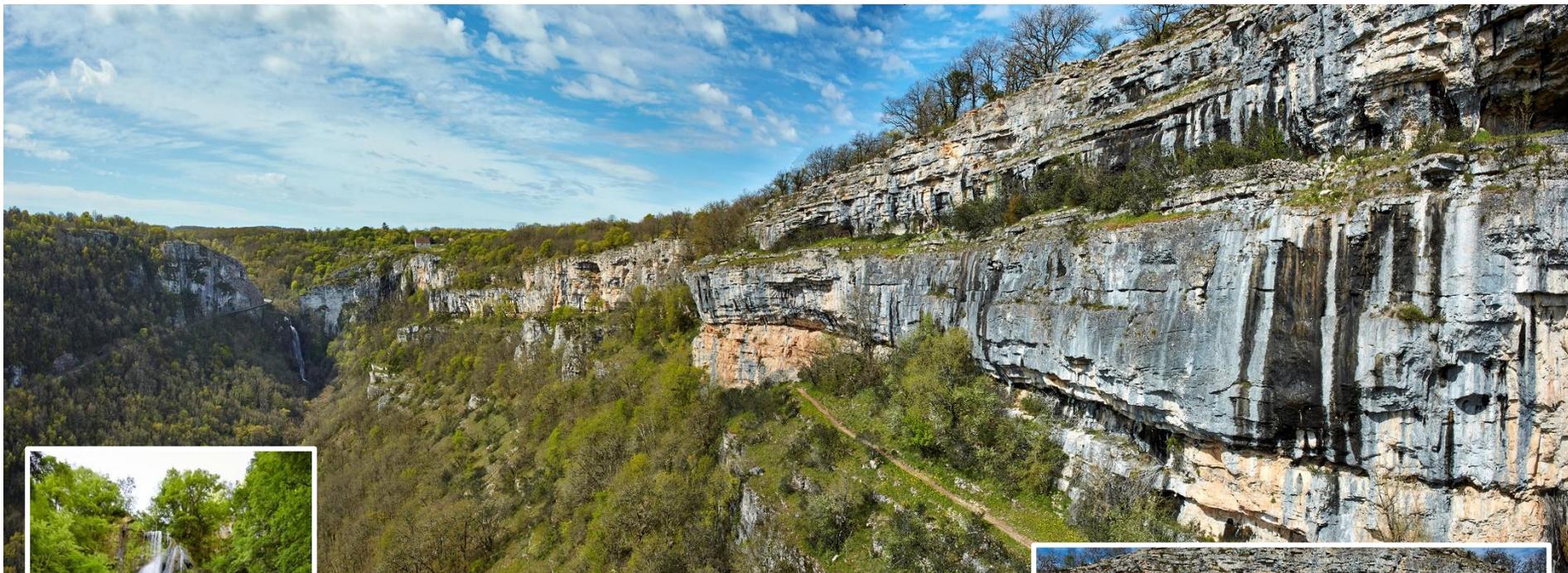
Pour plus de précision, vous pouvez consulter l'arrêté en mairie, sur le site Internet des services de l'Etat dans le Lot [www.lot.gouv.fr](http://www.lot.gouv.fr) ou contacter la direction départementale des territoires du Lot (054334) page 70.

Appeler le 112 en cas d'accident et contacter le service de secours en montagne (04 67 00 00 00) ou le service de secours en montagne (04 67 00 00 00) ou le service de secours en montagne (04 67 00 00 00).



# Site de la reculée d'Autoire

## Un exemple de concertation



## Falaises

X voies en zonage ENS

X voies en APPB

## APPB

Interdiction du 1 janvier au 15 juin

Panneaux réglementaires installés  
au pied des voies

## Département du Lot

Diagnostic et grosse purge falaises

Diagnostic archéologique

Suivi nidification: technicien ENS

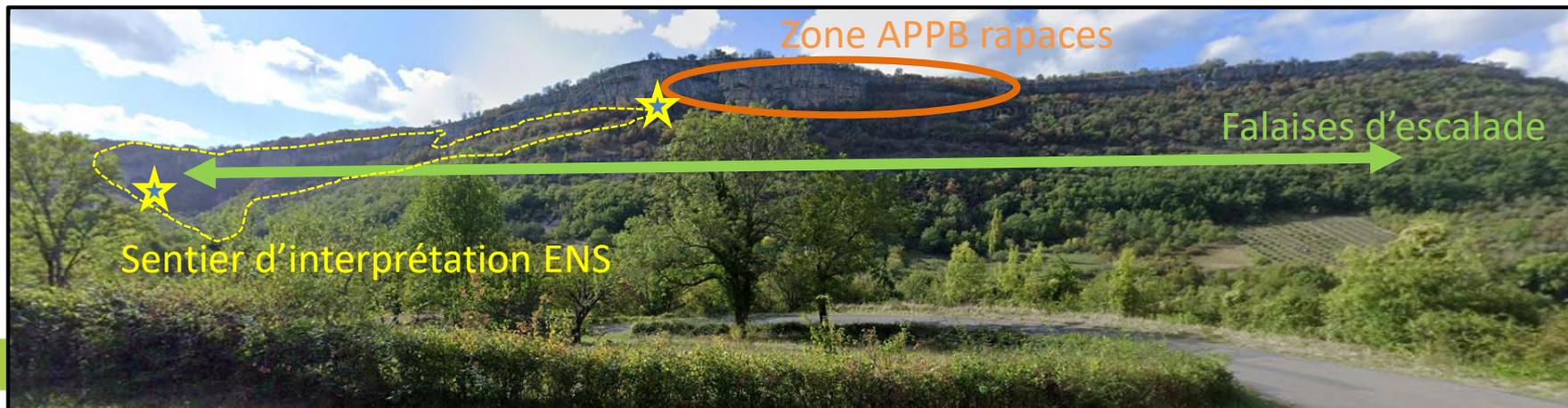
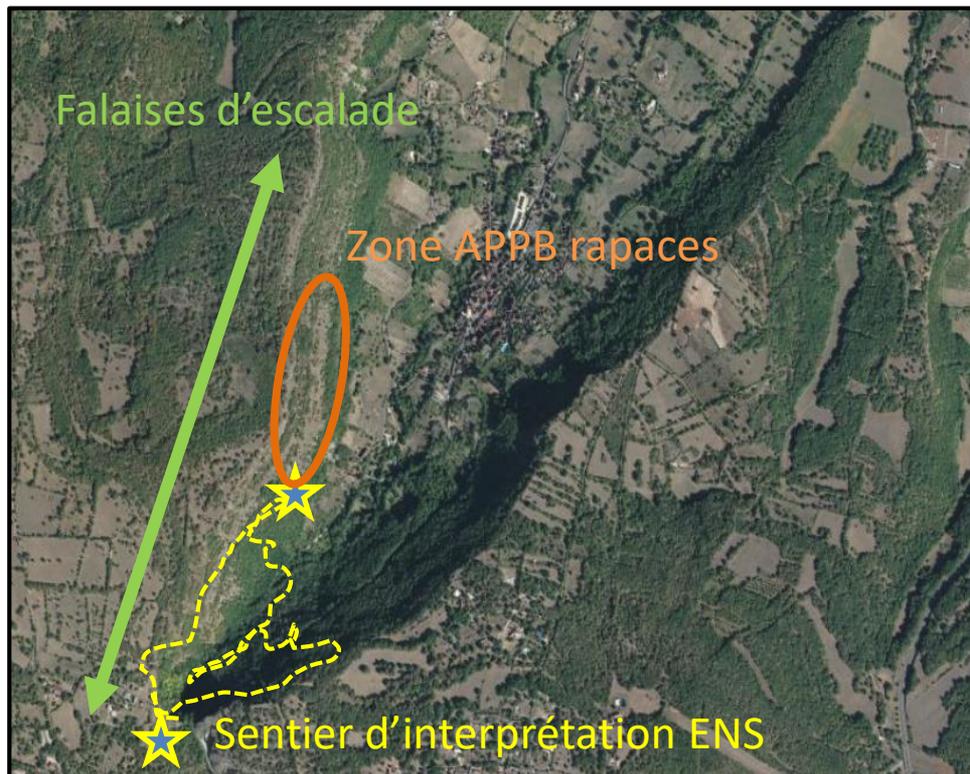
Animation valorisation du site

## CT Escalade 46

Observation des nidifications

Suppression des voies problématiques

Entretien et suivi des voies



# Aménagement d'une Via ferrata en vallée du Célé

Diagnostic partagé, concertation, adaptabilité



# CONTEXTE



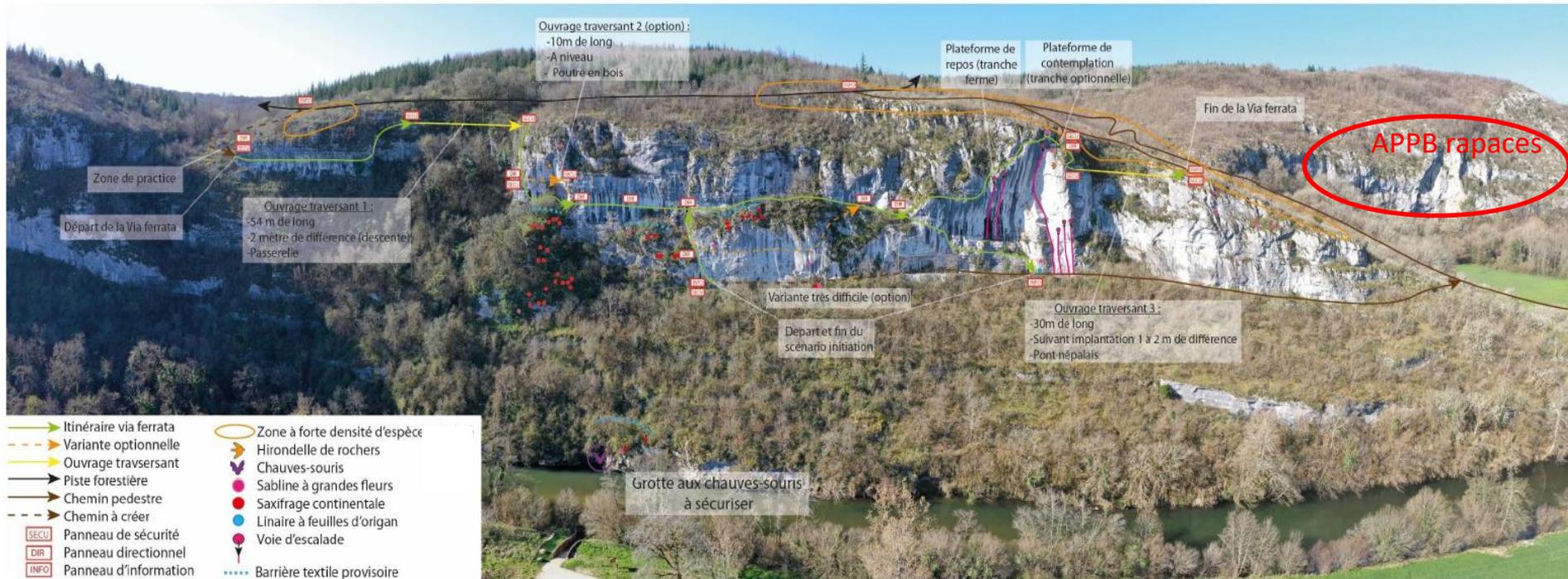
Volonté historique de créer une via ferrata dans la vallée, souhait émis par les professionnels depuis plusieurs années

Vallée du Célé concernée par appel à projet Pôle de pleine nature conduit par le PNR causses du Quercy

Emergence collégiale d'un véritable besoin de cet ouvrage pour l'attractivité et la promotion des loisirs pleine nature portée notamment par les élus et les professionnels

Département du Lot accepte de porter la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de la VIA FERRATA: gratuite et accessible à tous avec différents niveaux de pratique (facile à sportif)

# LE PROJET DE VIA FERRATA



**DIAGNOSTIC NATURALISTE (faune - flore – habitat)** sur une période de 9 mois (avril 2020 à janvier 2021), sur la falaise et tous les accès

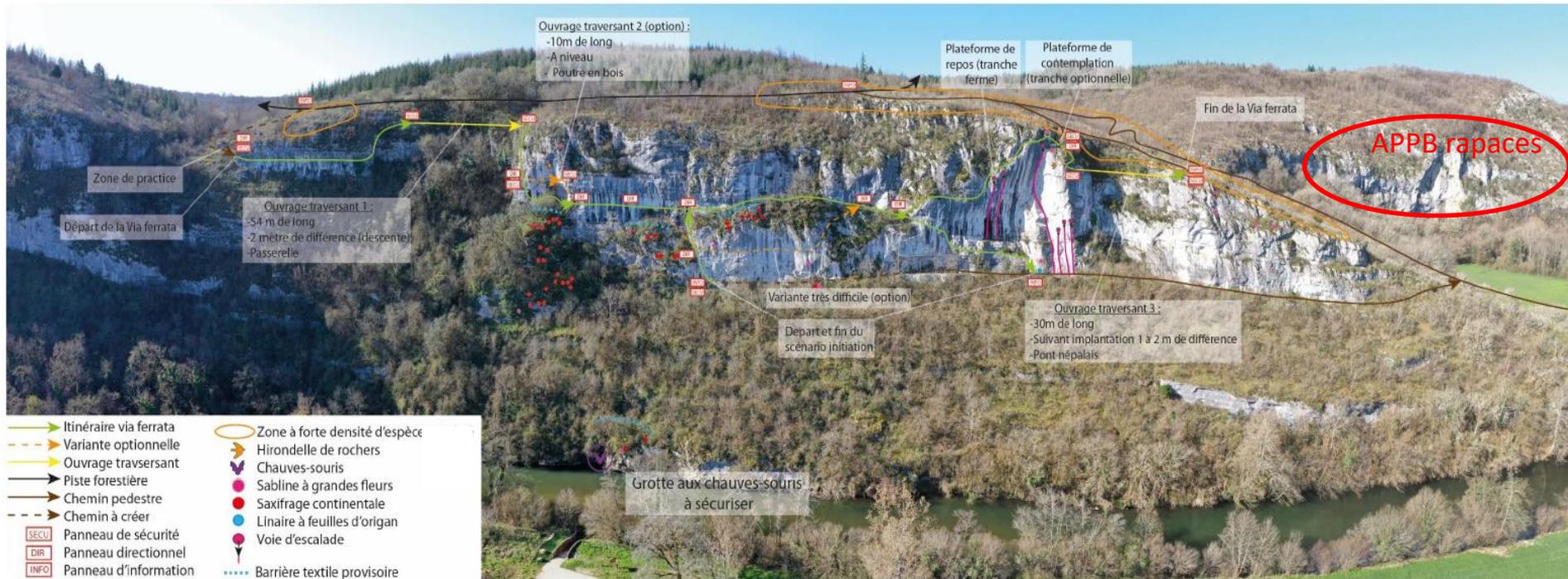
Faune : Hirondelles des rochers, Chauves-souris, Lézards verts ....

Flore: Sablines, Saxifrages, Linéaires, Lys Martagon, ....

Habitats: falaises, pelouses sèches, aulnaie, ...

**Mise en place d'un groupe de travail (PNR, DDT, ...) ©H MY LOT**

# LE PROJET DE VIA FERRATA



## DIAGNOSTIC USAGES du site:

Escalade, descentes en rappel

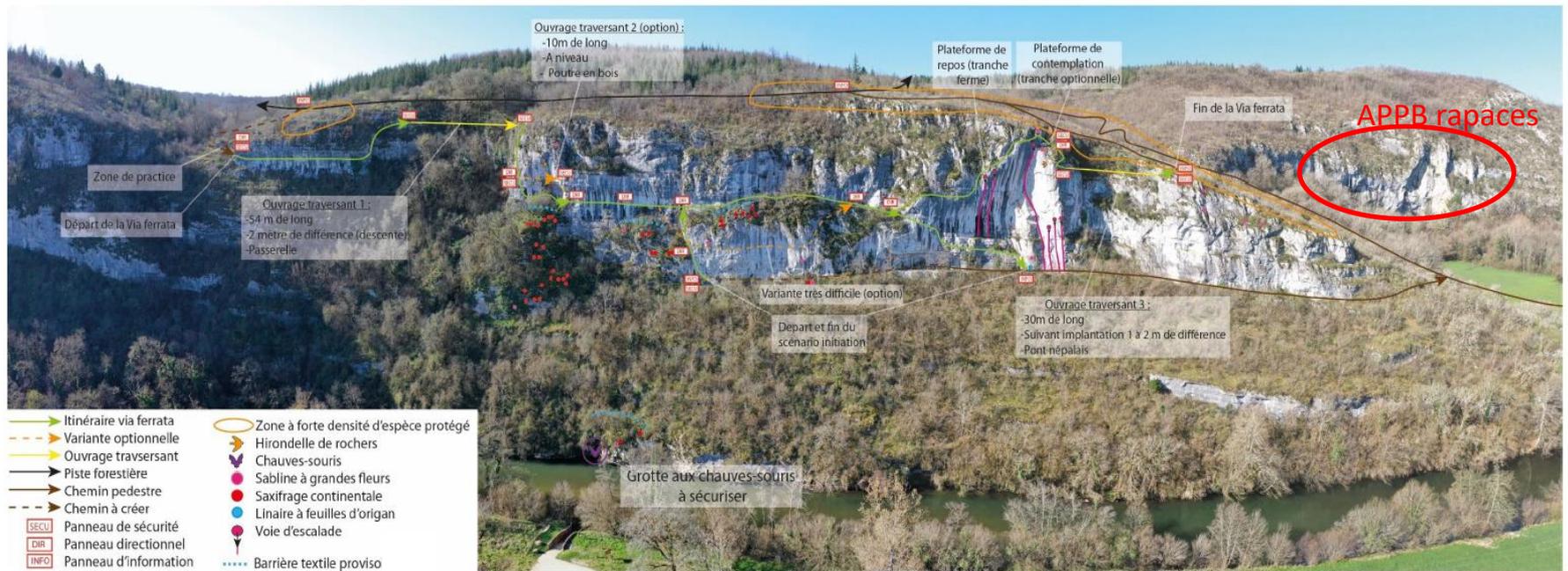
Rando, VTT, parcours d'orientation

Canoës

Forestier (forêt de Monclar gérée par ONF et concernée par les accès)

**Mise en place d'un groupe de travail (Professionnels, OT, ONF...)**

# LE PROJET DE VIA FERRATA



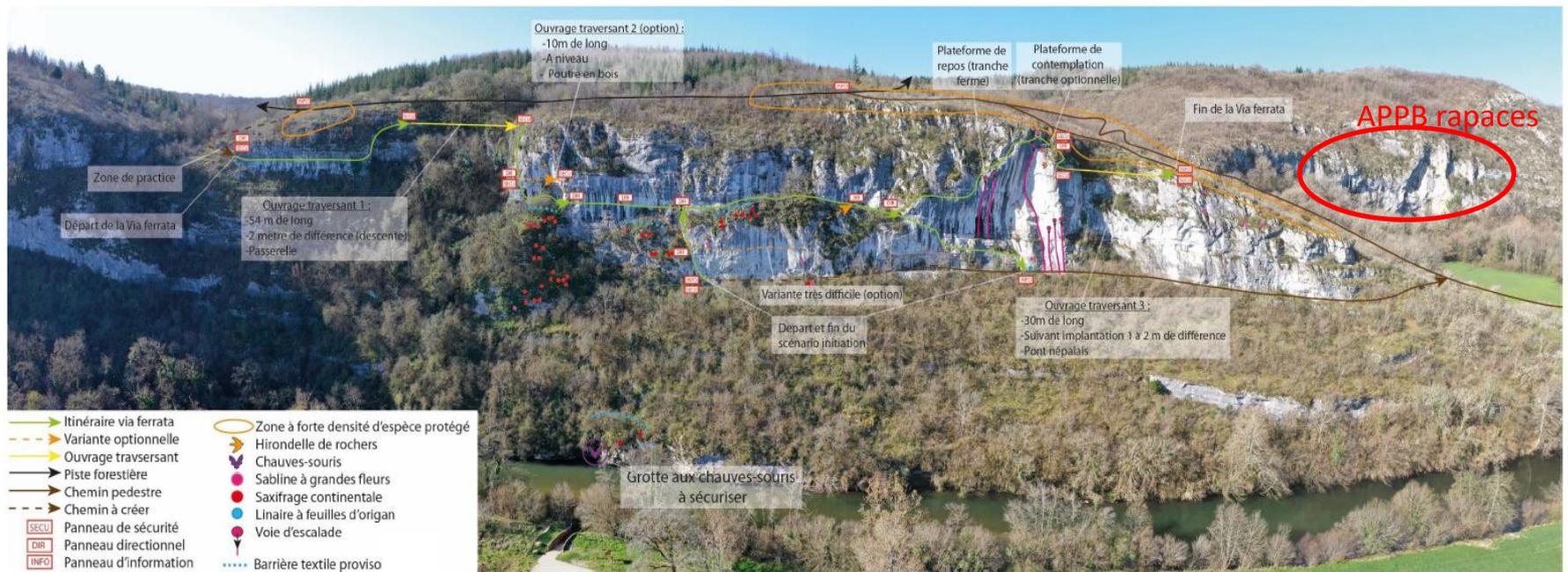
## DIAGNOSTICS PARTAGES

Prise en compte de tous les enjeux par l'ensemble des partenaires  
Nécessité de conserver les activités existantes et de préserver la biodiversité

**Le projet doit s'adapter au milieu dans lequel il s'inscrit et répond aujourd'hui à :**

- Préservation de tous les enjeux naturalistes dans la phase d'aménagement et d'exploitation de la via ferrata
- Maintien de toutes les activités déjà en place et revalorisation

# LE PROJET DE VIA FERRATA



Prise ne compte de la période d'intervention (mi sept à mi nov 2021)

Intégration dans le marché de travaux:

- mise en place de filets et de cages de protection autour des espèces
- d'une Notice Respect Environnement

Matérialisation et traçage de tous les chemins d'accès par nos soins (CD46) avant travaux

Formation et suivi du chantier par écologue du CD46

# ORIENTATION ET STRATEGIE FUTURE pour la pratique de l'escalade dans le Département du Lot



## Fonctionnement schématique du contrat tripartite

